

## Une occasion manquée pour l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France

Un projet de centre ressource de l'économie sociale et solidaire a vu le jour sur la région Ile-de-France. Il a éveillé de grandes espérances auprès des acteurs du champ. Ce centre ressource est très ambitieux. Il mobilise les collectivités territoriales d'Ile-de-France (Conseil régional et conseils généraux et notamment Paris) mais aussi la DRTEFP et la Caisse des dépôts et consignations. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont vu dans ce nouvel agencement une opportunité de consolidation et de renforcement du secteur pour pouvoir ensuite l'inscrire dans le schéma régional de développement économique ou de la formation. Le montage singulier associant des acteurs de la société civile et des représentants institutionnels laissait entrevoir des espaces de possible sur une co construction d'une politique publique territoriale utile à l'ensemble des parties concernées. D'autres régions ont initié ces démarches, par exemple la région Paca a constitué un comité permanent de concertation associant l'ensemble des acteurs concernés.

Pour participer de manière constructive à la démarche du centre de ressources, les acteurs de l'économie solidaire d'Ile-de-France se sont regroupés dans un collectif, le CESIF. Ce collectif fédère les initiatives solidaires qui se retrouvent notamment dans la mouvance du Mouvement de l'économie solidaire. S'il est récent (24 avril 2006, date de démarrage du processus et 28 septembre 2006, date de création de l'association) il mobilise et rassemble des organisations qui interviennent depuis longtemps sur le territoire : régies de quartier, réseau solidaire des lieux culturels, regroupements de commerce équitable, groupes d'appui... Il a organisé des rencontres et des formations et engagé la collaboration entre ses membres autour du montage de projets communs. Actuellement, de nombreuses initiatives solidaires souffrent d'un contexte socio économique très dégradé qui fragilise et précarise les plus faibles. Conscient des possibilités et des enjeux ouverts par la création du centre de ressources, le CESIF s'est également inscrit dans la dynamique liée à sa construction. Il a participé au bureau provisoire du Centre ressource ainsi qu'à différents comités de pilotage.

Compte tenu des enjeux du centre de ressources, une tension est à l'œuvre depuis l'origine sur sa gouvernance<sup>1</sup>. Le centre ressource s'inscrit dans les agencements du conseil régional, son président est un élu du Conseil régional. Sa gouvernance s'organise autour de trois collèges : un collège institutionnel et deux collèges d'acteurs. La CRES, chambre régionale de l'économie sociale a obtenu 6 postes de droit dans le 2<sup>ème</sup> collège. Le 3<sup>ème</sup> collège est dédié aux acteurs de l'économie solidaire. Le principe retenu est le non-cumul entre le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> collège.

Le CESIF souhaite être reconnu à sa juste place de collectif d'acteurs d'économie solidaire promouvant les initiatives solidaires et les engagements citoyens. Un accord a été passé le 9 novembre 2006 entre la CRES et le CESIF pour une juste représentation des acteurs dans ce centre ressources. Suite aux différents travaux et discussions, il semblait légitime que les acteurs de l'économie solidaire obtiennent 3 postes de droit dans le 3<sup>ème</sup> collège sur le principe d'une liste unique rassemblant l'ensemble des composantes du secteur. Or à la veille de l'assemblée générale, les négociations ont été rompues, les réunions de travail annulées et chacun a renégoié des compromis et des places pour ses organisations. La construction collective respectueuse des différentes composantes a été abandonnée alors qu'elle est la seule garantie d'une stabilisation de ce secteur, de sa reconnaissance et de son bon fonctionnement.

Alors que le centre ressource représentait une chance de stabiliser le secteur en favorisant l'interconnaissance des différentes parties prenantes et la construction collective à partir de la reconnaissance des divergences et des convergences des divers mouvements, les vieux réflexes hégémoniques et d'exclusion ont joué. Les acteurs du CESIF, de fait, se sont retrouvés exclus de la démarche alors qu'ils avaient fait la preuve durant ces derniers mois qu'ils étaient porteurs de dynamiques de rassemblement et de propositions de changement. Au terme de l'Assemblée générale, les représentants du collège des acteurs sont issus uniquement de composantes de l'insertion par l'activité économique, de structures d'accompagnement et de structures liées à l'éducation populaire, à l'action sociale et même au secteur médico-social. Les initiatives solidaires, acteurs majeurs de ce champ n'y ont aucune représentation. Le champ de l'économie sociale et solidaire pourrait être riche de ses diversités s'il acceptait de reconnaître les différentes spécificités socio culturelles et politique de ses composantes pour construire collectivement une autre économie.

Le Conseil d'administration du CESIF  
15 mars 2007

<sup>1</sup> « Le coup de trop », par Dante Sanjurgo, *Politis* n°921, 12 octobre 2006, « Une naissance difficile » par Dante Sujurgo, *Politis*, n°924, 2 novembre 2006, « Économie solidaire : en débattre vraiment » par Robert Crémieux, *Politis*, n°924, 2 novembre 2006, « Le choix de la démocratie » par JL Laville et M Hersent, *Politis*, décembre 2006